L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 14 JANVIER 1882.

INSTITUTIONS.

ECOLE DE DESSIN.
SOUTHERN ART UNION
203 RUE DU CANAL.

A. PERELLI, Professeur de Dessin.

A. MOLINARY, Professeur de Peinture à l'Huile.

A. F. VAURIGAUD, professeur de dessin linéaire.

Mlle J. TUZO (de New-York), Professeur d'Aquarelle.

Classes du Jour—Dessin et Peinture.

Jours de leçons—Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 à 4 heures P. M. Prix des leçons pour le Dessin $4, Peinture $6 par mois. Une déduction de $1 sera faite aux membres et à leurs enfants.

CLASSES D'AQUARELLE.

Mardi, Jeudi et Samedi, de 1 heure à 3 heures P. M. Prix des leçons $6 par mois; $1 de réduction pour les membres et leurs enfants.

CLASSE DU SOIR

Lundi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures du soir. Prix des leçons $3 par mois, prix ordinaire.

Classe Préparatoire de Dessin

Pour écoliers, (Mlle Tuzo, professeur). Mardi et Vendredi, de 3:30 à 4:30 heures. Prix $4; $1 de moins pour les enfants des membres.

[Classe de dessin linéaire]

Comprenant le dessin topographique, le dessin mécanique et le dessin architectural. Ombres à l'encre de Chine et en couleur. Jours de classe—Lundi, jeudi et samedi, de 7 heures à 9 heures P. M. Prix de l'enseignement, $4 par mois, taux uniforme.

Les leçons de peinture à l'encre de Chine et de peinture sur soie et satin, sont données par Mlle Tuzo le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi, de 2 à 3:30 P. M. Conditions: $10 pour 10 leçons, $6 pour 5 leçons.

Un nouveau cours de travaux à l'aiguille (méthode Kensington), par Mlle Tiffany, commencera mardi, 3 janvier 1882, aux heures accoutumées. Conditions—$5 pour le cours de 6 leçons. S'adresser à MISS GOODALE, dans les salles de l'Union, 203 Canal.

Les salles du "Southern Art Union" seront ouvertes tous les vendredis pendant l'hiver. On trouvera sur les tables les journaux et revues des dernières publications ainsi que des ouvrages d'art et de littérature.

29oct—3m—Dim Mardi Jeudi

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin)
198............Esplanade............198

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

18sept

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 8
Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un attelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.

20 fév

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

JAMES S. KNAPP,
Chirurgien dentiste,

A transporté son cabinet du No 15, rue Baronne, au No 112 rue du Canal, coin St Charles.

Le Dr Knapp réfère le public à ses nombreux clients pour témoigner de son habileté dans toutes les opérations qui ressortent de son art. Il extrait les dents aux pauvres et les soulage gratuitement, le mercredi, de 2 h. à 4 h., et le dimanche, de 9 h. à 11 h.

Quand on veut conserver ses dents, on exerce beaucoup de discernement dans le choix du dentiste auquel on s'adresse, et on n'attend pas que la douleur vous force d'aller le voir.

7 janv—6m.

AVIS.

LE Dr GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quartier-général qu'il occupe depuis nombre d'années.

N.-B. — Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthétics alors en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.

Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle-Orléans, saloon, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12 janv—1an

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Remparts.
31mai—1an D Ma J

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept. 81—1 an.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
19juil—1an. Nlle Orléans.

Rendez votre demeure attrayante en y mettant un superbe et durable piano
CHICKERING
OU
MATHUSHEK.
Les artistes s'en servent et en recommandent l'usage.
Ils résistent à l'humidité et se vendent à des prix convenables.

Orgues de Mason & Hamlin, tous les articles de musique aux prix les plus modiques.
PHILIP WERLEIN,
135 - - - - - RUE DU CANAL - - - - - 135
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

JAMES D. EDWARDS
Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26, 28 rue Front, et 21, 23, 25 rue Delta,
Nouvelle-Orléans.

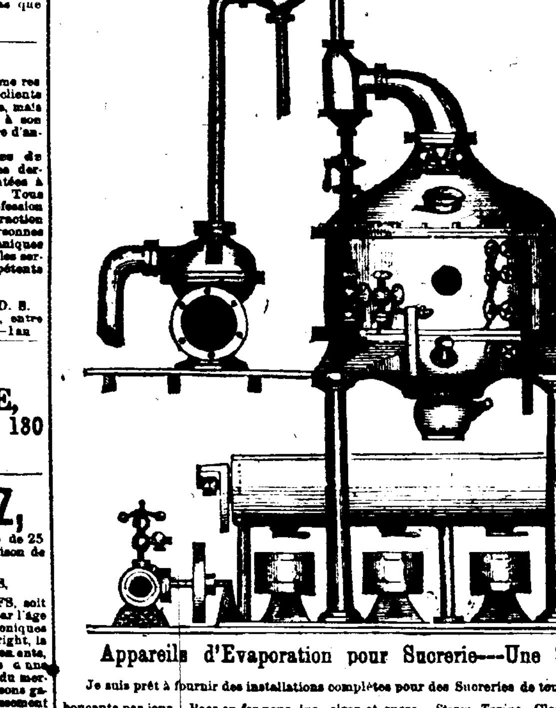

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie---Une Spécialité.

Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des Sucreries de toute capacité de 5 à 4 boucauts par jour. Bacs en fer pour jus, sirop et sucre. *Steam Trains*, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacuum Pan de toutes dimensions, avec Mélangeurs (*Mixers*), Chariots à Sucre, Centrifuges, Etc. Satisfaction garantie. 8jan—6 mois—dim mar jeu

PHARMACIE DUCONGE.
39 ......RUE DE CHARTRES...... 39
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si avantageusement connue un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce que comporte généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec [illegible] célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willcox's Dysentery Remedy. 1 sept 81—1 an

PHOTOGRAPHIE INSTANTANEE
—DE—
WASHBURN.

J'annoncerai à mes nombreux clients et au public en général que depuis plusieurs mois je fais des expériences et suis en mesure d'exécuter le Portrait Gelatine Instantané dans toute sa perfection. Ayant acquis tout l'appareil et nombre d'accessoires nouveaux, je puis garantir le portrait le plus parfait qu'il soit possible de faire par ce procédé nouveau et merveilleux. Je fais aussi les

PORTRAITS GELATINE EMAILLÉS ITALIENS,

Qui ont éclipsé tous les autres portraits exhibés devant l'Association des Photographes d'Amérique, réunie à New York, le 16 août 1881.

Il n'est plus besoin d'avoir de beau temps. Le désagrément des séances chez votre photographe n'est plus à redouter, mais on doit les considérer avec plaisir. Les prix maintenant sont plus réduits que jamais.

P. S. Une invitation polie est adressée à tout le monde pour venir examiner la qualité et les prix des portraits avant de les faire prendre.

W. W. WASHBURN, 109 RUE DU CANAL
28 nov—

J. B. JUNQUA,
Nos. 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, près Decatur, Nouvelle-Orléans.
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE et IMPORTATEUR DE
Eaux-de-Vie, Vins, Conserves, Huiles
ET LIQUEURS ETRANGERES.

Seul agent pour la vente du célèbre COGNAC FINE CHAMPAGNE de Henri Mounier et fabricant

D'Eau de Seltz, d'Eaux Minérales et de Sirops de Fruits de choix.
1er sept—6m

LIGNE REGULIERE.
ENTRE LE HAVRE ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
Compagnie Commerciale de Transports à vapeur français.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE.

Dupuy-de Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx.
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx.
Havre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx.
Nantes	3,578 Tx.		

Ces magnifiques vapeurs sont entièrement nouveaux et ont été construits d'une manière à donner les plus grands avantages aux Passagers.
Départ du Hâvre et de la Nouvelle-Orléans tous les vingt jours.
Billets de passage et connaissements entre toutes les villes principales de l'Europe et des Etats-Unis.
Pour d'autres détails, s'adresser aux agents généraux,
FORSTALL, ROSS & CLAYTON, 173 rue Commune.
ou à l'Administrateur-Délégué, M. JOANNES COUVERT, Hâvre, France. 1er jan 1m

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

LABRADOR, Jouclà, dimanche, 18 janvier.
SAINT-GERMAIN, Delaplène, Mercredi, 25 janv.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 1er fév.
Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..$100 et $120
Deuxième classe..........$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec ameublement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent, Gallier Court, lettre H, Nouvelle-Orléans
4mai—1an

Ligne Régulière pour Bordeaux.
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.
Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:
CHATEAU LAFITE (4000 Tonnes)....Déc. 31
CHATEAU LEOVILLE (4000 Tonnes) Jan. 28
1re Chambre, $80. Entrepont, $34.
F. Le Boulanger, Funch, Edge & Co.,
46 Beaver Street, Ag't gén. pour passagers. | 27 South William St. Agents généraux
13déc au 1er av—6fc

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI, 18 janvier, à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON,
Capt. H. R. Freeman.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P.0/0
Passage -Cabine..........$40
Entrepont.......... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, jan. 18 at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship
HUDSON,
H. R. Freeman, commandant,
will leave her warf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1½ PER CENT
Cabin passage..........$40
Steerage..........20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an 41 Carondelet street.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine, J. S. Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Partant pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St.-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, 106 rue Commune.
On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

Packet bi-hebdomadaire du haut de la Côte.
Partant tous les LUNDIS à 5 P. M. et les VENDREDIS à 10 A. M.
Pour Thibodaux et les débarcadères intermédiaires, le steamer
BELLE OF THE COAST.
J. F. Aucoin, Capitaine, E. Nicolle, Commis, partira comme ci dessus, descendant la côte tous les MERCREDIS et DIMANCHES en plein jour.
Pour frêt ou passage s'adresser à bord, ou à R. RIVET, No 108 rue Décatur.
20 oct

Ligne semi-hebdomadaire indépendante de la côte, Donaldsonville Lafourche et Laurel Valley.
Départ tous les LUNDIS à Midi, et tous les JEUDIS soirs à 5 heures.
Le beau bateau à vapeur
STE-MARIE.
MAX BLANCHARD, maître.
J. P. McELROY, commis.
Part régulièrement comme il est indiqué plus haut. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à W. R. GREATHOUSE, 104 rue Commune
14 oct—3m

Mandeville et Covington.
Le vapeur "Nouveau Camélia" de la Malle des Etats-Unis.
SERVICE D'HIVER
A partir du 1er novembre 1881: Départs de Milneburg, à l'arrivée du convoi de chemin de fer partant de la gare du chemin de la Mobile, à l'extrémité de la rue du Canal.
Mardi, à l'arrivée du convoi de..........12 h.
Jeudi, do..........12 h.
Samedi, do..........3 p. m.
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.
RETOUR.
Départ de Old Landing:
Lundi..........5 h. a.m.
Mercredi..........7 do
Vendredi..........7 do
S'arrêtant à tous les points intermédiaires.
Prix du voyage..........$1
Frêt reçu journellement à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent, 32 rue Carondelet.
30 oct

S.N
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de gros [illegible] le vendent à la Nlle-Orléans.
1dé 81—1an

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, de, pour logs, wagons à coton, charettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.
3mai 1881—1an

Mme MONTEIRO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans. elle se recommande au public. 16déc—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DES—
Factors & Traders.
49......RUE CARONDELET......49
Capital payé - - - - - $1,000,000

ED. A. PALFREY..........Président
JOHN CHAFFE..........Vice-Président
THOMAS F. WALKER..........Secrétaire

Polices émises couvrant les risques d'incendie, de rivière et de marine, aux plus bas prix du tarif.

DIRECTEURS
John I. Noble, L. C. Jary, John Chaffe, Wm Hartwell, Richard Milliken, C. J. Leeds, Samuel Friedlander, A. M. Bickham, R. M. Walmsley, Louis Bush, A. H. May, A. Brittin, T. Lytt. Lyon, G. W. Sentell, Samuel H. Boyd, Wm. Cunningham, William J. Behan, John I. Adams, B. F. Eshleman, R. T. Buckner, Charles Chaffe, Henry Abraham, A. T. Janin, Charles E. Black, William A. Gwyn.
1er sept—

ANT. CARRIERE, R. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.
VOIE FERREE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSEE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS.	ARRIVEES.
Nlle Orléans à (midi) 12	A Houston 6:50 A. M
Houston ... 0.30 P. M.	Nlle-Orléans 4:25 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magasin et Natchez.
C. A. WHITNEY & CIE., Directeurs.
11mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL-ROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, AND ST.-LOUIS.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	5 52 a. m.	10:22 p. m.
Mobile accommodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
C. P. ATMORE, General Passenger Agent;
J. H. SMITH, Ticket Agent;
J. T. HARAHAN, Superintendent
12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL-ROAD.
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE LYNCHBURG, ET ST. LOUIS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	5:52 a. m.	10:22 p. m.
Mobile accommodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5.00 p. m.	10:02 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
C P. ATMORE, Agent général pour les passagers,
J. H. SMITH, Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—

Chemin de Fer Pontchartrain.
Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.
Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.
Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.
Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.
Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 4:27 a. m.; 9:32 a. m.; 1 p. m.; 4:02 p. m.; 6 p. m.
Ils partiront de Milneburg à 5:02 a. m.; 8:15 a. m.; 11:00 a. m.; 3:22 p. m.; 5:12 p. m.; 7:12 p. m.
Le train partant de Milneburg à 5:02 a. m., va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 6:00 a. m.
Les départs se feront d'après les heures de la ville.
17 Sept J. T. HARAHAN, Président

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
The Standard gauge trunk line between the North and the South.
The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.
ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.
DOUBLE DAILY TRAINS leave & arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1. 7:40 A. M	Mail No 2. 7:15 A. M.
Mail No 3. 5:00 P. M.	Express No 4. 11 15 A. M
Mixed No 13. 12:00 M	Mixed No 14. 9:00 P. M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday.
Ticket Office, 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.
L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changements de trucks.
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST.
L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1. 7:40 A. M	Malle No 2. 7:15 A. M.
Malle No 3. 5:00 P. M	Exp No 4. 11:15 A. M.
Mixed No 13. 12:00 M	Mixed No 14. 9:00 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Ag't Agent Gén. des Pass.

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.
Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.
Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec The [illegible] A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.
Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.
Billets "commutation"—500 milles pour $15.—
Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.
Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

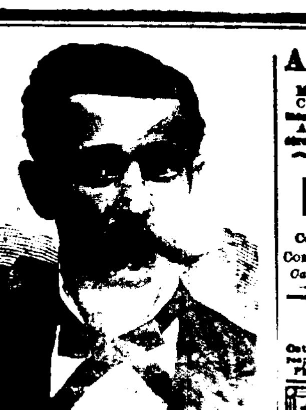

JOLIS PRESENTS
POUR TOUS LES GOUTS!
TOUS UTILES!
ET QUI NE DURERONT PAS SEULEMENT UN JOUR

LUNETTES en or, à 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12 et 14 dollars la paire.
BINOCLES en or aux mêmes prix.
LORGNETTES à 3, 4, 5, 6, 7, 8 et jusqu'à 24 dollars la paire.
MICROSCOPES, BAROMETRES,
BOITES d'instruments, de mathématiques, etc., etc.
E. CLAUDEL, Opticien,
96 rue du Canal.
22déc—

Proclamation
—DU—
ROI DU CARNAVAL!
PRO BONO PUBLICO.
EDIT LXV.

A tous ceux que le présent édit concerne—Salut

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE VINGT-UNIEME JOUR DE FEVRIER 1882, connu comme le grand jour de fête de nous-même, REX, roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre majesté fassent tout en leur pouvoir pour que ce jour soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons:

I. Que toutes les lignes de transport dans notre domaine royal soient immédiatement annoncées et promulguées à un tarif réduit pour le bénéfice des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Qu'afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés, se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. Qu'en considération de la prompte et implicite obéissance à ces édits royaux, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale, devront être clos.

IV. Que la réputation de ces fêtes s'est étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir ces magnifiques spectacles en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, et nous adressons en conséquence à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégés par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras, leur promettant une bonne réception et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets du Crescent City sont fameux dans le monde entier.

Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple béni dans tout l'Etat, que leurs récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de notre industrie et de notre commerce, que des liens de fer rattacheront ensemble les intérêts et les sympathies des Etats voisins et distants; et nous formons le vœu que chaque année nouvelle verra s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté, notre visite annuelle en la ville du Croissant.

Les "Chevaliers de Momus" feront une des plus belles processions qui se soient jamais vues le JEUDI, 16 FEVRIER 1882, et inaugureront la série des fêtes qui doivent suivre.

Au nombre des organisations qui doivent contribuer à l'éclat du Carnaval de 1882, sera celle des "Chevaliers de Protée," faisant ses débuts le MARDI, 20 février 1882, dans une procession de nuit d'une splendeur excessive.

Dieu protège le roi.

Donné sous notre main et le sceau, en notre palais de Plaisirs, en notre ville de Gaîté, ce 15e jour d'octobre 1881, et le mil-dixième de notre règne.

Par le roi lui-même,

REX.

Témoin: BATHURST, Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 15 décembre 1881.

Toutes communications officielles devront être adressées à
BATHURST,
Tiroir de la Poste 122, Nlle-Orléans, Lne.
18 déc—

Brasseries.
Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis,
1er fév—81.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—82, 1anDMamJ

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARDET, 8, passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. GAILLARDET par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie*, etc.
Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.

PAPIER FAYARD et BLAYN
Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, CORS, ŒILS DE PERDRIX. Dépôt central, rue Nve St-Merri 40, à Paris: *New Orleans, MM. Rivet & Ch. Carrouché*— et dans toutes les *Pharmacies*.

ASTHME — Catarrhe, Oppression et toutes les affections des voies respiratoires sont guéris par les Tubes Levasseur. Phie LEVASSEUR, 23 r. de la Monnaie, Paris —

NEVRALGIES — [illegible] toutes les affections nerveuses [illegible] Pilules anti-névralgiques du docteur CRONIER. A la Nouvelle-Orléans MM CARROUCHE – RIVET.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris
La Pepsine possède la propriété de remplacer dans l'estomac le suc gastrique qui lui manque pour opérer la digestion des aliments. Employée sous forme d'un Elixir agréable au goût, elle guérit ou prévient les Mauvaises digestions; les Nausées et Renvois de gaz. les Crampes d'estomac. les Gonflements d'estomac. les Gastrites. la Migraine. les Gastralgies, les Maladies de foie.
Il combat les vomissements des femmes enceintes et fortifie les vieillards et les convalescents, en facilitant la digestion et la nutrition.

MALADIES DE POITRINE GUERIES PAR LE SIROP d'HYPOPHOSPHITE de CHAUX
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris
Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop revêtu de la signature de GRIMAULT & Cie. Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit: les Bronchites, les Catarrhes, la Consomption, la Phthisie, et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.
Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Sparadrap Révulsif AU THAPSIA Formule du Codex

Ce Sparadrap agit plus promptement, plus énergiquement que les huiles de croton, d'épurge, la pommade stibiée et autres préparations de même genre. Son emploi, d'une extrême facilité, ne tardera pas à vulgariser son usage dans le traitement des rhumatismes, irritations de poitrine, bronchites, rhumes, maux de gorge, etc., en un mot, dans tous les cas où la médecine veut obtenir une dérivation externe.
PRIX DE LA BOITE DE 5 FEUILLES, 1 fr. 50
VENTE EN GROS Chez DESNOIX & Cie succrs d'ANCELIN 17, Rue Vieille-du-Temple, à Paris
AU DETAIL: Chez tous les Pharmaciens

PURETE DU TEINT — Paris — 3 fr.
LE LAIT ANTEPHELIQUE pur ou coupé d'eau, dissipe ROUSSEURS, HALE, MASQUE DE GROSSESSE, ROUGEURS, PEAU FARINEUSE, RIDES PRECOCES, BOUTONS & conserve la peau claire et unie. CANDES, 26, B. St-Denis

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17.......RUE BARONNE.......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No. 104 rue du Canal.
Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$265.530 92	
Risques maritimes	26,455 71	
Risques de rivières	26,518 80	
Total des primes	$318,505 43	
Moins primes non acquises	84,003 00	
Primes nettes 31 mai 1881	$234,502 43	
PERTES PAYEES—		
Sur risques de feu	$54.282 80	
Sur risques maritimes	5.182 37	
Sur risques de rivières	6.931 58	
Taxes et dépenses, moins intérêt	25.233 87	
Réassurances et primes remboursées	16,943 41	108,574 03
Profits	$125,928 4	

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$228,989 90
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,853 63
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	59,803 55
Primes en voie de collection	35,225 38
Scrip de ville ($6,379 39)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	78,571 72
	$687,546 23

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.
MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.
P. Maspero, J. J. Fernandez, Paul Fourchy, John Geddes, John B. Lallande, D. Fatjo, Edward Toby, D. A. Chaffraix, M. W. Smith, Chas. Lafitte, B. W. Taylor.
12juil

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.)
67 et 69, rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400.000
Sollicite des Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.
W. R. LYMAN..........Président.
S. B. NEWMAN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.
Directeurs:
Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy, Thomas A Adams, Victor Meyer, Joseph Bowling, Edward J. Gay, S. Hernsheim, Alf. Moulton, Geo W. Sentell, Wm. B. Conger, P. E. Mortimer, John M. Parker, Reuben G. Bush, Harry L. Flash, Edward Nalle, J. J. Reiss, W. W. Swain, Lucien Deléry, U. Marinoni, Louis Prados, Chas. H. Delsen, Charles Newman, B. P. Grigsby, S. C. Coulon, Wm A. Phelps, John Calder, Ferd. Marks, Wm. R. Lyman, R. H. Adams.
10 juil—1 an V &C

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies	$12,167.538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé	5,875.957 5
Excédent net	$6,291 580 9

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592.248 1
Passif	2,550,166 5
Excédent	2,042,081 6

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat

Bureau de Directeurs.
J. J. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous assistant secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.
24 oct—1an vdc

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.
104 Canal street.
TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks	$265,530 92	
On Marine Risks	26,455 71	
On River Risks	26,518 80	
Total Premiums	$318,505 43	
Less Unearned Premiums	84,003 00	
Net Earned Premiums May 31, 1881		$234,502 43
Losses paid—		
On fire risks	$54,282 80	
On marine risks	5,182 37	
On river risks	6,931 58	
Taxes and expenses less interest	25,233 87	
Reinsurances and return premiums	16,943 41	108,574 03
Profit		$125,928 40

The Company has the following Assets:

Real Estate (market value)	$228,989 93
City Bonds ($42,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge	145,853 63
1442 shares New Orleans Water Works Co	46,215 00
Bills receivable	59,803 55
Premiums in course of collection	35,225 38
City Time ($6,379 39)	2,000 00
Judgments	7,200 00
Cash on hand	78,571 72
	$687,546 23

The above Statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.
MICHEL V. DEJEAN, N.P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.
P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ, PAUL FOURCHY, JOHN GEDDES, JNO. B. LALLANDE, D. FATJO, EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX, M. W. SMITH, CHS. LAFITTE, B. W TAYLOR
16 juin—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 7 janvier 1882.
OUVERT LE DIMANCHE de 9 A M A 1 HEURE P M.
LISTE DES DAMES.
Argangue Marie mme, Julie mme Vve Bo[illegible], Antonine Saucie Sra, Michel mme
LISTE DES MESSIEURS.
Cardozo R D M, Lorenzo Al [illegible], Chartier T, Fertas Sr dos Pedro M, Cessny Victor, Renard J, Fiesty Pedro A, Tuscher Monsieur, Jannolla Francisco V, Langue Jalice

FEUILLETON.

No 12. Commencé le 1er janvier.

LA FLEURIOTTE
PAR
LOUIS ULBACH.

(Suite)

—Oh! si ce n'est que cette raison-là!

—Et puis, monsieur l'officier, continua madame Boissonnet, qui enveloppait toujours ses meilleurs arguments d'un peu de sottise apparente, pour les rendre plus vifs et plus dangereux, quand elle les tirait de leur gaîne de rengaînes, il y a aussi dans le pays des ennemis du château!

—Nommez-les!

—Ce n'est pas ma besogne.... Mais, pardine, sans aller plus loin, les gens qui prennent M. le vicomte par le nœud de sa cravate, et qui veulent l'étrangler, pourraient bien avoir l'envie de brûler son bien.

Cette fois, le comte, qui avait laissé passer la nouvelle de la visite de Louise au château, sans intervenir, bien que cette nouvelle parut le contrarier, perdit patience et, se redressant:

—Hector, qu'est-ce que cela signifie?

—Il n'y a rien de grave, mon père; un malentendu....

—Vous vous laissez prendre par la cravate, et vous n'assommez pas le rustre qui fait cela?

—Cette violence s'explique par des propos calomnieux.

—Je ne sais si elle s'explique, mais elle ne se justifie pas. Quel est ce coquin?

—Un soldat en congé dont je vous ai parlé plusieurs fois, Frobert.

—Ah! ah! c'était pour les beaux yeux de madame Boissonnet que ce grenadier voulait vous tuer!

Cette repartie du vieillard n'effraya pas Euphrasie. Boissonnet était trop absorbé, pour en être frappé.

Le vicomte répliqua avec une sorte de candeur:

—Non, mon père, c'était au sujet de cette visite de Louise au château.

L'impitoyable vieillard eut un rire méchant:

—Ah çà! ce Frobert est donc l'Amadis du village. Il était jaloux, je suis sûr. C'est bien fait. Monsieur le gendarme, vous ferez bien d'interroger ce Frobert, et de l'arrêter aussi.

Une ombre passa dans les yeux clairs d'Euphrasie. Etait-ce parce que Frobert serait obligé de se défendre? Etait-ce que l'on parlait de l'arrêter aussi, ce qui révélait un parti pris d'arrestation?

Boissonnet, qui n'avait pas senti l'injure personnelle dans les paroles du comte, sentit vivement l'injure qui atteignait son ami Frobert, et, avec une bonhomie aussi touchante qu'elle paraissait grotesque à M. des Tauzelles, il protesta:

—Ah! je réponds de Frobert comme de moi! C'est un brave homme, un brave soldat, [illegible] de vous serrer la main [illegible] les gendarmes! S'il a eu [illegible] de vivacité envers M. le vicomte, il s'en repentira; c'est qu'il aura [illegible] que l'on ne pense du mal de la visite de Louise. Mais l'arrêter, lui? ah! comprenez-moi, plutôt! C'est lui qui, avant-hier, a été le premier à [illegible] le moulin... c'est lui qui, cette [illegible] donné l'exemple à tout le monde. [illegible] monsieur le comte, tous les bâtiments auraient brûlé, et vous n'auriez [illegible]. Tout le village vous dira comment il s'est conduit, comme il a été le premier au feu.

—C'est très bien, Boissonnet, de défendre ainsi M. Frobert, dit le comte d'une voix gouailleuse. C'est égal, vous l'interrogerez, monsieur l'officier. Puisqu'il était le premier au feu, ce gaillard-là doit savoir quelque chose.

L'officier, se tournant vers les garçons de ferme, qui se tenaient un peu à l'écart, les obligea à s'avancer et à répondre.

L'un ne pouvait rien dire: il s'était réveillé au bruit, à la lueur de l'incendie; l'autre, Nicolas, le garçon d'écurie, eut une rougeur subite, intense, une boursouflure des joues, du front, des yeux, avec des regards embarrassés qui signalèrent les paroles attendues dont il était gonflé. Il commença par balbutier.

—Je ne sais pas comment ça a pris... Je ne dormais pourtant pas...

—Pourquoi ne dormais-tu pas, coquin? lui demanda le comte des Tauzelles, usurpant sans façon et à tout propos les fonctions de l'officier de gendarmerie.

—J'avais été réveillé en sursaut.

—Par madame Boissonnet? siffla le comte.

—Oh! non.

—Par qui?

Nicolas se gratta la poitrine à travers sa chemise entr'ouverte, regarda Euphrasie, qui avait détourné la tête, les gendarmes, et hésita.

—Est-ce que c'est toi qui as mis le feu?

—Moi? si on peut dire!

—Tu es complice, en tout cas; on t'a réveillé, pour te donner la commission.

—Non, non, je le jure, reprit le pauvre homme tout effaré.

—Alors, tu as vu l'incendiaire, et tu n'oses pas le livrer. Montre-le, s'il est ici.

—Je ne sais pas, je n'accuse pas.

—Enfin, qu'as-tu vu?

—Ah! messieurs, n'allez pas croire que je l'accuse... Faut-il parler, madame Boissonnet?

Euphrasie baissa les yeux.

—Tu dois parler, Nicolas; il faut dire la vérité à la justice.

—C'est que s'il arrive du mal à une innocente!... Je dormais au-dessus des chevaux, quand j'ai été réveillé par un bruit; c'était un seau qui raclait sur le pavé de l'écurie.... J'ai appelé.... j'allais me lever.

—Eh bien?

—On m'a répondu; j'ai été rassuré.... C'était la Louise.

Le vicomte étouffa un cri et devint très pâle. Le comte lui-même ne put dissimuler un tressaillement rapide, une sorte de petite pâleur des lèvres. Euphrasie fermait à demi les yeux, d'un air grave et triste.

—Encore Louise Fleuriot! murmura le vieil émigré. T'a-t-elle dit pourquoi elle était là?

—Je crois qu'oui, je ne sais plus; j'étais *darne* comme un homme qui dort à moitié.

—Tu ne l'as pas vue?

—Oh! j'avais pas besoin de la voir; on reconnaît sa petite voix.

Il y eut un silence; Boissonnet joignait les mains avec stupeur.

—Il faut faire venir cette fille, dit l'officier.

—Mais, hasarda le vicomte, je crois bien me rappeler qu'il est impossible par l'écurie de communiquer avec la grange, et c'est dans l'écurie que le feu s'est déclaré.

—C'est vrai, dit Boissonnet avec empressement.

Le gendarme fit une moue d'homme profond et sagace.

—La fille Fleuriot a pu vouloir s'assurer que le garçon d'écurie ne l'avait pas vue passer dans la cour.

Euphrasie s'était redressée; elle avait pris une attitude de dignité et de compassion qui devait plaider pour elle auprès du vicomte.

Elle avait laissé retomber son tablier pour être plus solennelle.

—Vous oubliez, messieurs, dit-elle doucement, qu'il y avait une porte de la grange donnant sur les champs. La porte fermait mal; on a bien pu s'introduire du dehors, et, avant de nous questionner, il faudrait voir par là.... Quant à Louison, une jeunesse! C'est peureux, c'est à l'âge où l'on va la nuit, sans être éveillée.... Il n'était pas tard quand elle a été à l'écurie, si elle y a été, car Nicolas a pu rêver; et si, au lieu de rester à côté de mon homme, j'avais fait ma ronde, est-ce que vous me demanderiez pourquoi je l'ai faite?

—Aviez-vous dit à Louise de la faire pour vous?

—Nenni; mais elle n'a pas besoin que je lui commande de bien veiller.

Euphrasie savait qu'elle s'exposait à un soupçon, en prenant ainsi la défense de Louise; mais elle savait aussi que le soupçon ne tiendrait pas au premier mot de Louise et qu'elle faisait plaisir au vicomte.

Celui ci, en effet, eut un hochement de tête qui approuvait timidement, en hésitant. Il savait gré à Euphrasie de défendre Louise; mais il semblait regretter d'avoir à lui en savoir gré.

Le comte lui-même paraissait troublé, mécontent, taciturne; il fronça les sourcils et s'appuya des deux mains sur sa canne.

L'officier, se sentant libre de continuer seul l'interrogatoire, dit à un gendarme.

—Appelez Louise Fleuriot.

Le gendarme se fit désigner par un mouvement de tête silencieux d'Euphrasie la fenêtre de Louise: mais il n'eut pas besoin d'aller jusqu'à la maison; au même moment, Louise sortit de la cuisine.

Elle y était depuis un quart d'heure environ, regardant sans être vue, n'entendant rien, mais inquiète et luttant toute seule contre son inquiétude.

La voix de Frobert, quand il avait parlé aux femmes du pays, était venue jusqu'à elle et avait dissipé sa fièvre. Depuis ce moment, elle s'était habillée et préparée. Elle ne savait pas ce qui arrivait. Elle n'avait pas bien distingué ce qui avait suivi la fermeture de la grande porte; mais elle savait que Frobert son ami, son frère, était par là, que les gendarmes étaient entrés; qu'elle devait se tenir prête.... A quoi? Elle n'en avait pas le sentiment bien net; mais une curiosité tendre l'excitait. Ces gendarmes, c'était le péril pour Frobert. Elle devait aller vers eux, comme elle avait couru dans la nuit à la recherche de Frobert.

Son nom, prononcé à voix très haute par l'officier de gendarmerie, l'avait décidée à sortir. Elle ne voulait pas paraître avoir peur; comme si on eût pu deviner que, n'ayant pas peur pour elle, elle avait peur pour Frobert.

Elle était singulièrement accoutrée; mais l'incorrection du costume était une grâce. Elle avait gardé son jupon de la nuit, croisé un grand fichu sur un corsage qui laissait passer les manches de sa chemise, remis ses sabots; mais l'instinct de coquetterie qui faisait sa renommée dans le village, lui avait conseillé de mettre son toquet sur ses cheveux relevés à la hâte. C'était uniquement à sa coiffure qu'elle s'était appliquée.

Ne sachant comment fortifier son sourire, donner de l'aplomb, de la résolution à son regard, elle s'était faite belle de la tête, pour être brave du cerveau. Le battement obstiné de son front ne se devinerait pas, pensait-elle, sous cette armure; et puis Frobert serait appelé aussi, et la verrait, comme il aimait à la voir. Ah! s'il pouvait se douter que c'était pour le défendre qu'elle devenait coquette!

Sur le noir de la porte ouverte, son joli et fin visage, avec ses ailerons de mousseline, se détachait en rose dans un nimbe de blancheur. Elle descendit la marche, comme une fillette de Greuze descendrait de son cadre. Elle fit claquer ses petits sabots, pour attester qu'elle avait le pied solide, et, plus déterminée d'aspect qu'elle ne l'avait jamais été, et qu'on ne pouvait l'attendre d'elle, mais le cœur rapetissé et battant à grands coups dans sa poitrine, elle s'avança vers le groupe, qui s'élargit pour lui faire place.

Euphrasie affectait de ne pas la regarder venir; mais de son côté, sous ses cils abaissés, la fermière lui avait envoyé un coup d'œil rapide, non pour l'encourager, seulement pour satisfaire sa curiosité.

Sa curiosité se trouva satisfaite jusqu'à la jalousie. Madame Boissonnet se connaissait en vaillance. Elle comprit que la sienne était de l'impudence auprès de l'héroïsme naïf de cette néophyte. Elle l'admira, la détesta davantage, mais se réjouit. La partie engagée se jouerait selon le plan qu'elle avait fait, mieux qu'elle ne l'avait espéré.

Le vicomte se fût peut-être avancé au-devant de Louise pour la rassurer, pour la questionner avant tout le monde. Le comte, par précaution, l'avertit et le retint en toussant d'une petite toux nerveuse, colère.

L'officier interrogea Louise.

Elle répondit qu'elle avait eu bien peur du feu; qu'elle en avait eu les jambes et les bras cassés; mais quelle n'en savait pas plus.

—Qu'alliez-vous faire, hier au soir, dans l'écurie?

A cette question, Louise involontairement chercha le regard de la fermière. Elle ne savait que répondre. Ce n'était pas là une question qu'elle avait prévue. Pourquoi ce bavard de Nicolas avait-il parlé?

Le gendarme, la voyant hésiter, insista, et lui défendit de chercher sa réponse dans les yeux de la fermière.

Louise fit des deux mains un petit geste en avant, pour avouer son embarras. Le geste était si naïf, qu'il n'irrita pas le gendarme. Celui ci présuma que Louise avait besoin d'être aidée dans ses aveux.

—Etait-ce Nicolas que vous cherchiez? lui demanda-t-il.

—Non.

—N'aviez-vous pas peur qu'il ne vous eût vue passer dans la cour.

—Je savais bien qu'il ne pouvait pas me voir.

—Alliez-vous rejoindre quelqu'un?

Elle répéta le dernier mot, pour se dispenser d'y répondre et de mentir. C'est une feinte bien banale, bien enfantine, mais souvent heureuse.

—Quelqu'un?

—Oui, alliez-vous à un rendez-vous?

—Avec Nicolas?

Elle eut le courage d'un petit rire moqueur, en disant cela; mais elle rougissait.

—Avec Nicolas ou avec le soldat Frobert? continua l'officier.

Louise sentit comme une brûlure qui lui passait sur tout le corps.

—Je n'avais pas de rendez-vous, répondit-elle avec élan. M. Frobert ne m'en a jamais donné, jamais, jamais, jamais!

Ses yeux épouvantés s'étaient subitement emplis de larmes; mais son épouvante la servit. On prit pour la protestation de sa pudeur ce qui était le cri de sa tendresse provoquée.

—C'est bien, c'est bien. Ne vous défendez pas tant de cela, ma mie, dit le comte des Tauzelles, d'un ton presque bonhomme et presque indulgent, et avouez à monsieur ce que vous alliez faire.

—Ça m'arrive souvent de *hocler* les portes, pour savoir si elles sont bien fermées; n'est-ce pas, notre maître?

—C'est vrai, répondit Boissonnet, et, sans l'événement de cette nuit, Louison, on ne s'occuperait pas de cela.

—Mais, répliqua assez subtilement la pauvre fille qui faisait des prouesses d'esprit, qu'est-ce que l'événement de cette nuit peut faire à cela?

Après une pause, l'officier lui demanda brusquement:

—Vous n'étiez pas sortie pour aller porter du feu dans la grange?

Louise, encore une fois, se tourna vers madame Boissonnet, pour lui demander conseil.

—Répondez sans consulter madame.

—Non, je n'étais pas sortie pour mettre le feu, dit Louise péniblement, en tremblant, car elle évoquait la vision horrible d'un incendiaire.

—Vous n'aviez pas reçu la commission de quelqu'un ici ou du dehors?

—Non, monsieur.

—De madame Boissonnet, par exemple?

—Ah! non, ce n'est pas une besogne qu'elle nous commande.

—Ou bien de Frobert, votre ami?

Louise tressaillit et faillit perdre la tête; elle devint toute pâle.

—Qui dit cela?

—Il paraît que Frobert, à cause de vous, en voulait beaucoup aux gens du château.

—A cause de moi? Mais, je n'ai jamais eu que des bontés à recevoir du château, balbutia la pauvre petite. Pourquoi M. Frobert leur en aurait-il voulu?

—Il est certain, en tout cas, que Frobert a proféré des menaces; qu'il s'est porté à des actes de violence.

Louise, éblouie, ne répondit pas.

—Tu peux avouer cela, dit doucement madame Boissonnet; ça ne fera pas de tort à M. Frobert.

Au lieu de profiter du conseil, Louise par une inspiration vraiment féminine, s'adressa au vicomte.

—Est-ce que c'est vous qui l'accusez? demanda-t-elle en se penchant vers lui et en relevant la tête pour le supplier de toute la ferveur de son regard.

Hector de Tauzelles accepta le défi comme le souhaitait l'innocente.

—Non, Louise, je ne l'accuse pas; je réponds de lui.

—Ah! reprit la pauvre enfant en joignant les mains, ce serait trop de malheur, si une dispute vous faisait accuser d'avoir voulu *ardre* le voisin! Et si parce qu'on a été *hocler* à la porte de l'écurie, on était convaincue d'avoir porté son couvet dans la grange......

Le mot de couvet frappa tout le monde. Pourquoi Louise l'avait-elle prononcé? Pourquoi l'inquiétude qu'elle avait eu précisément, au sujet de la disparition de son couvet, lui faisait-elle produire dans cette enquête l'idée du moyen très vraisemblable employé par l'incendiaire?

Ce fut une fatalité de son embarras et de son ignorance.

L'officier jugea tout à coup qu'il était à propos d'interrompre cet interrogatoire sommaire et de visiter l'emplacement, les restes de l'incendie. C'était Louise qui lui rappelait, par son mot, cette précaution préliminaire.

Il laissa les deux gendarmes dans la cour avec madame Boissonnet, Louise et les deux garçons de ferme, en ordonnant expressément que chacune des quatre personnes se tint isolée, séparée des autres, en défendant qu'on leur permît de parler, et accompagné du comte des Tauzelles et du fermier Boissonnet, il franchit avec précaution le petit mur qui marquait l'emplacement de la grange.

Je l'ai déjà dit; il ne restait plus que les pierres sur lesquelles avait reposé autrefois la bâtisse en bois et qui formaient, maintenant, un vaste carré, les quatre bords d'un foyer. L'aire était encore chaude sous ses pieds; si elle ne les brûlait pas, elle les tiédissait. Il fallait marcher avec précaution parmi des amas de bois qui crépitaient encore. Des cendres blanches, dans un angle, donnaient la mesure de la paille brûlée sur place et que le vent n'avait pas dispersée. Ce fut vers le tas de cendres que l'officier alla tout d'abord, comme au foyer probable de l'incendie.

Il le remua du bout de ses grosses bottes, et tout aussitôt un tesson roula, alla se projeter à deux pas. C'était un morceau de forme arrondie, une anse évidemment.

(*A continuer.*)

Baron Saxman donne des présents de valeur à ses habitués, mais un paquet d'Opera Puffs est ce qui est le plus recherché pour la jeunesse.